

L@vernats

Solidaire

mai 2018



Depuis le mois de février, notre commune s'est dotée d'un site Internet.

Sur sa page d'accueil, www.lavernat.mairie72.fr donne les dernières actualités de notre commune. Le site se découpe ensuite en plusieurs rubriques : la commune, le conseil municipal et les infos pratiques. Il permet de vous informer sur le SIVOS, les activités associatives, culturelles et économiques de notre commune. Il présente aussi les actions de la municipalité et veut favoriser la proximité entre les Lavernais.

Mettez vite www.lavernat.mairie72.fr dans vos favoris !

Associations, acteurs culturels, institutionnels ou économiques, vous avez une information à communiquer.

Adressez-la à Hélène par courriel, nous nous chargerons de la mettre en ligne :



mairie-lavernat@wanadoo.fr

Lundi-vendredi 9h-12h30 / 14h-17h

Mardi 9h-12h30 / 14h-19h

Jeudi 10h-12h30 / 14h-19h

Samedi 9h-12h



ÉDITORIAL

Proximité et solidarité

En veillant à ne pas laisser couler les robinets, en éteignant les lumières dans les pièces inoccupées, en triant vos déchets ménagers, en vous impliquant dans le milieu associatif, en consommant des fruits et des légumes de saison, en donnant le vélo de votre petit dernier au lieu de le jeter, vous contribuez au développement durable et au bien-être de tous. Chacune de nos actions quotidiennes peut être un engagement.

C'est pourquoi nous avons choisi d'expérimenter le « village à énergie positive ». Nous n'en sommes qu'aux balbutiements, nous savons que ce sera long, plus long que le temps politique qui rythme la vie de notre commune, mais nous pensons aussi qu'il est urgent d'engager notre commune dans une démarche solidaire mobilisant tous les citoyens autour de la transition énergétique pour faire face au changement climatique. Parce que les petits ruisseaux font les grandes rivières...

En mettant en place une « boîte à lire », la commune vous propose un service solidaire... En lançant un marché le lundi matin, nos jeunes regroupés dans une nouvelle association parient sur la proximité... tout comme le comité des fêtes qui mobilise les bonnes volontés pour animer Lavernat (il reste des places pour la fête de la Musique le 22 juin, profitez-en!).

Enfin, le développement durable, c'est également et tout simplement vous informer comme le fait cette nouvelle lettre d'information, plus légère donc plus écologique, et plus dynamique que, nous l'espérons, vous aurez plaisir à lire.

L'équipe municip@le

Pour découvrir Le Méné, village à énergie positive :

www.lavernat.mairie72.fr/lavernat-demain---un-village-a-energie-positive--



Fin 2019 – début 2020, près de 90 % des foyers de Lavernat seront raccordés à un réseau très haut débit. Chacun pourra bénéficier d'un débit de 100 MEGABITS. Une opération menée par le département, l'intercommunalité et la commune. Il en coûtera 76 000 € à notre collectivité.

Une réunion vous informera plus amplement des modalités de passage à la fibre.

Pour en savoir plus :

www.sarthe.fr/sarthe-numerique



Une boîte à lire dans le bourg

Pour une lecture en toute liberté :

*Prenez,
Échangez,
Donnez,
Partagez le livre qui vous plaît, c'est gratuit !*

Michel et Thierry, les deux agents techniques de la commune, ont fabriqué et installé sur le mur sud de l'église une « boîte à lire ». Concept très en vogue dans le sud de la France, la « boîte à lire » permet de s'adonner en toute liberté à la lecture hors des circuits traditionnels marchands ou non (librairies et bibliothèques).

La boîte à lire résumée en 3 points :

- récupération et circulation.
- rendre la lecture accessible.
- le partage.

Pour trouver d'autres boîtes à lire :
<https://boite-a-lire.com>

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles en mairie ou sur :
www.lavernat.mairie72.fr/rubriques/view/12

Vos démarches administratives sur :
www.lavernat.mairie72.fr/rubriques/view/15



Gestion différenciée des espaces communaux

Nos pratiques impactent la qualité de l'eau, la biodiversité, le paysage et notre santé. Notre commune change donc les siennes pour améliorer notre cadre de vie.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi interdit en effet l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques (communes, départements, régions, État, établissements publics).

Plusieurs parcelles de sol nu du cimetière ont étéensemencées en jachère fleurie ce qui facilite leur entretien. Les allées ne sont plus traitées. Il ne faudra donc pas s'étonner de voir quelques « mauvaises herbes » pousser de ci de là.

Plus de biodiversité, moins de minéral, moins d'entretien, plus de couleurs et donc plus de sérénité.

Accompagnez-nous et changeons ensemble nos habitudes et notre regard.



Et pour les particuliers ?

L'interdiction des produits phytosanitaires dans nos jardins interviendra le 1^{er} janvier 2019. N'attendons pas et changeons nos pratiques dès maintenant.



Ne traitez pas à proximité des fossés !

L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2017 rappelle qu'il est strictement interdit de traiter à proximité des points d'eau (fossés, avaloirs, caniveaux et bouches d'égout).

Pour en savoir plus :
www.lavernat.mairie72.fr/ne-traitez-pas-a-proximite-des-fosses- !

Solidarité avec le SIVOS

Le directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Sarthe a annoncé la fermeture d'une classe dans notre SIVOS.

Refusant la logique purement comptable de l'administration, le conseil municipal lui a adressé le 27 février 2018 une lettre de protestation. La réponse du directeur académique n'a malheureusement pas varié : la fermeture de classe est maintenue.

Les parents d'élèves se sont mobilisés autour d'un repas partagé.

« Des effectifs raisonnables en classe sont la garantie de meilleurs résultats pour nos enfants. C'est cette raison qui a conduit Monsieur le Président de la République à instituer des classes à 12 élèves en REP et REP+.

La logique comptable que vous appliquez à notre SIVOS ne répond pas à l'exigence de qualité que nos enfants sont en droit d'attendre.

C'est en pensant à nos enfants et à leur avenir que nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique, le maintien de la classe que vous envisagez aujourd'hui de fermer. »

Pour en savoir plus :

[www.lavernat.mairie72.fr/sauvons-les-ecoles-de-villages- !](http://www.lavernat.mairie72.fr/sauvons-les-ecoles-de-villages-!)

On y pense...

Face au déclin des oiseaux des champs, nous songeons à installer des nichoirs dans le bourg. Et à associer les enfants de la commune à ce projet ?

Pour en savoir plus sur le déclin des oiseaux des champs :

<https://lejournald.cnrs.fr/articles/ou-sont-passees-les-oiseaux-des-champs>

A ne pas manquer :

La brocante des Jeunes de Lavernat le 2 juin

La Fête de la musique du comité des fêtes le 22 juin



Photographie : Chantal Hurteloup

Parc éolien des Landes

Les travaux du parc éolien des Landes sont achevés. Les quatre éoliennes de type VESTAS V100, hautes de 150 m pour une hauteur de mât de 100 m, entreront en service dans le courant de l'été après une période de tests.

Le parc produira environ 15 100 MWh chaque année, soit la consommation électrique annuelle de près de 6 500 personnes (chauffage inclus).

Nouvelle association, nouveau marché !

Ils sont une quinzaine de jeunes fédérés en association. Ils fourmillent d'idées. Décidés à faire bouger la commune, ils ont œuvré pour la mise en place d'un nouveau marché tous les lundis matins. Légumes, pain, saucissons, objets, vêtements, le marché s'étoffe petit à petit.

Contact : Julien LHUISSIER

Événement Jeune Lavernat

06.04.08.84.67

Pour en savoir plus :

www.lavernat.mairie72.fr/evenement-jeune-lavernat

